

# La pratique médicale en CLSC préconisée par l'AMCLSCQ

L'Association des médecins de CLSC du Québec (AMCLSCQ) est formée de médecins œuvrant en CLSC ainsi qu'en Santé publique.

Il s'agit d'une association provinciale qui compte près de mille membres et qui fait partie de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

## L'AMCLSCQ a produit un énoncé de position qui trace les grandes lignes sur la pratique médicale en CLSC :

- ★ La prise en charge et la continuité des soins sont prioritaires. Nous favorisons l'inscription des clientèles vulnérables et de toute autre clientèle.
- ★ Les services sont accessibles, selon les milieux, sur rendez-vous, sans rendez-vous et au domicile du patient.
- ★ Les médecins de CLSC ont développé une approche biopsychosociale dans leur pratique.
- ★ Cette approche s'appuie sur une relation médecin-patient particulière, empreinte d'humanisme et d'un rapport égalitaire. C'est à travers cette relation médecin-patient que le médecin de CLSC mobilise le patient dans la prise en charge de sa propre santé.
- ★ Notre pratique s'appuie sur la collaboration interprofessionnelle. Nous bénéficions d'un environnement privilégié au contact des autres intervenants de 1<sup>er</sup> ligne.
- ★ En unissant leurs efforts, plusieurs équipes de CLSC ont pu intervenir encore plus efficacement auprès des clientèles atteintes de maladies chroniques.
- ★ Plusieurs équipes de médecin de famille en CLSC adhèrent à l'entente des Groupes de médecins de famille (GMF) et bénéficient des ajouts de ressources.
- ★ Plusieurs CLSC sont UMF et offrent des stages.

## La pratique médicale dans les programmes en CLSC

---

L'AMCLSCQ a produit un énoncé de position sur **la pratique médicale dans les programmes en CLSC.**

- ★ La pratique dans les programmes est spécifique et n'a pas d'équivalence en première ligne.
- ★ Les programmes ont permis aux médecins qui y travaillent de développer certaines expertises précieuses, comme les soins à domicile, palliatifs, périnataux, maternels et infantiles, les suivis en santé mentale, les soins aux toxicomanes et aux itinérants, etc.
- ★ Pour la majorité de ces médecins, cette pratique dans les programmes s'intègre dans une pratique de suivi de clientèle de 0 à 99 ans.
- ★ Ce sont des services de proximité qui rejoignent une clientèle vulnérable.
- ★ Ce sont des services complémentaires et en support aux autres cliniciens sur le territoire.
- ★ La collaboration interprofessionnelle est au cœur de la pratique dans les programmes.

## Volet santé au travail

---

Mandaté par la Santé publique, mais attaché au programme de Santé au travail dans un CLSC, le médecin qui travaille en santé au travail est supporté par une équipe formée notamment d'hygiénistes du travail et d'infirmières.

Il est chargé d'identifier les risques potentiels à la santé qui sont présents dans les entreprises désignées par la CSST et la Santé publique.

Il doit également évaluer la nocivité de ces risques. Le médecin prescrit et interprète les tests de dépistage ou de surveillance médicale des travailleurs. Il initie les investigations, le cas échéant, et il recommande les mesures d'élimination ou d'atténuation des risques à mettre en place dans les entreprises. Le médecin en santé au travail évalue aussi les risques pour la travailleuse enceinte ou qui allaite.

## Modes de rémunération variés.

- ★ Le mode de rémunération mixte sera disponible dès le 1<sup>er</sup> novembre 2015. Le médecin recevra un forfait horaire auquel s'ajoutera un supplément d'honoraires pour les examens et les actes qu'il fait. Ce mode est adapté à notre pratique et garantit aux médecins une juste rémunération de ses activités.
- ★ La rémunération à tarif horaire demeure disponible en CLSC.
- ★ Le mode de rémunération à l'acte est possible pour les activités de sans rendez-vous.
- ★ Le médecin de CLSC bénéficie des forfaits d'inscription et de suivi des clientèles vulnérables et non vulnérables.

## En résumé, les avantages d'une pratique médicale en CLSC

- ★ Activités médicales particulières peuvent être disponibles en 1<sup>er</sup> ligne : prise en charge de patients ou pratique dans les programmes.
- ★ Modes de rémunération variés : rémunération mixte, tarif horaire, à l'acte.
- ★ Horaires flexibles : temps plein ou temps partiel, ce qui permet la conciliation avec d'autres secteurs d'activité.
- ★ Travail multidisciplinaire : infirmiers, intervenants psychosociaux, nutritionnistes, kinésithérapeutes. Dans certains milieux, il y a même un psychiatre répondant sur place!
- ★ Pas de souci pour frais de bureau! Pas de contrat de location!
- ★ Pratique dans les programmes pour développer certaines expertises.
- ★ Pratique de groupe dans les CLSC/GMF
- ★ Pratique de sans rendez-vous dans les CLSC/Cliniques-réseau.
- ★ Opportunité de s'impliquer dans les tâches de gestion : chef médical, CMDP, médecin coordonnateur pour Guichet d'accès, etc.
- ★ Support d'une association qui défend l'intérêt de près de mille membres.

AMCLSCO : 2000-3500 de Maisonneuve O., Westmount, QC, H3Z 3C1  
T. 514 875-7412 F. 514 875-9365 C. info@amclscq.org

## Médecin de famille?

Pourquoi pas  
une carrière en

CLSC



Association des Médecins  
de C.L.S.C. du Québec

amclscq.org

## Médecine familiale

Maintien à domicile Pratique polyvalente

Approche globale Rémunération adaptée Collaboration interprofessionnelle

Prévention et promotion de la santé

Développement d'expertises Soins palliatifs

Santé mentale Planification familiale

Clinique jeunesse ITSS Autonomie professionnelle

Suivi de patients de 0 à 99 ans

En 2015, quelle activité devrait être  
privilegiée par les médecins de famille?

Le suivi de patient en 1<sup>re</sup> ligne